

# MÜHLEBERG: LE JOUR D'APRÈS

**NUCLÉAIRE Il faudra 15 ans pour démanteler la centrale à partir de 2019. Reste la question lancinante des déchets que personne ne veut.**

**Eric Felley**

Depuis l'annonce par les Forces Motrices Bernoises (FMB) de l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg en 2019, la question du démantèlement est sur toutes les lèvres. C'est la première fois qu'une telle opération a lieu en Suisse. Les interrogations ne manquent pas sur le déroulement des travaux qui commenceront dans un peu plus de cinq ans. Les premiers à être inquiets sont évidemment les Bernois qui vivent à proximité. Il se pourrait d'ailleurs que la centrale ferme avant, si l'initiative «Mühleberg à l'arrêt», déposée en 2012 dans le canton de Berne, passe devant le peuple. Munie de 15 486 signatures, elle demande que le canton, actionnaire principal des FMB, ordonne l'arrêt immédiat de la centrale.

Avant cette éventualité, plusieurs parlementaires ont interpellé hier la conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). La conseillère nationale Aline Trede (Verts/BE) exprime la méfiance que les FMB inspirent toujours chez les écologistes, craignant qu'elles soient «tentées de temporiser et de faire traîner en longueur la réalisation de certaines mesures». Sa collègue Nadine Masshardt (PS/BE) s'inquiète de savoir si la décision annoncée par les FMB est «juridiquement contraignante» et si elles peuvent revenir dessus et continuer d'exploiter la centrale après 2019. Margret Kiener Nellen (PS/BE) ajoute que d'ici à 2019 «on semble ignorer la possibilité d'un accident grave et c'est irresponsable de la part de l'autorité fédérale».

## **Où stocker les déchets?**

Mais la grande question concerne surtout le dépôt des déchets en couches géologiques profondes. La solution helvétique est loin d'être encore trouvée. Pourtant cette opération doit être réalisée durant la première phase entre 2019 et 2024 (voir infographie ci-contre). Là, ce n'est pas Berne qui se fait du souci, mais Nidwald et Schaffhouse. Les deux cantons ont déposé des initiatives pour «qu'aucun canton ni aucune région de Suisse ne puissent se voir imposer, contre leur volonté, un dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets radioactifs». Contre la volonté du Conseil fédéral, le National a accepté la proposition de Nidwald par 111 voix contre 66.

Aujourd'hui même, le Conseil des Etats doit se prononcer de nouveau sur cette question. Six lieux de stockage sont encore à l'étude: Wellenberg (NW), Südranden (SH), Jura-Est (ex-Bözberg), pied sud du Jura (SO/AG), le nord des Lägern (ZH/AG) et le nord-est de Zurich (ex-Weinland zurichois).